

FICHE TECHNIQUE

201001

LS MULTI

LUBRIFIANT FILMOGÈNE LONGUE DURÉE HAUTES PERFORMANCES USAGE PROFESSIONNEL

LS MULTI est une préparation conditionnée en boîtier aérosol à base d'huile de synthèse sévèrement raffinée.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique : FLUIDE LUBRIFIANT Masse volumique : 845 G/L +/- 20 G/L.

Réaction chimique : NEUTRE

Point d'éclair : < A 21°C AFNOR COUPE FERMEE Couleur : INCOLORE A LEGEREMENT AMBRE

Odeur : FAIBLE DE LUBRIFIANT

Gaz propulseur : PROPULSEUR HYDROCARBONE AUTORISE

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

LS MULTI est un fluide technique lubrifiant à adhésivité instantanée, assure un graissage localisé précis.

LS MULTI présente 7 propriétés HAUTES PERFORMANCES :

- Fortement PENETRANT, par sa forte capillarité permet la lubrification des mécanismes fins.
- Spécifiquement ADHERENT, se fixe, quelques minutes après application aux points de lubrification, non collant, résiste aux forces centrifuges, demeure solidaire des supports ou points métalliques à lubrifier.
- FILMOGENE, apporte un pouvoir ANTICORROSION aux surfaces et permet de résister aux contraintes sévères, ambiances agressives, même maritimes, pluies, projections d'eau de mer, etc, résiste au délavage.
- EXTREME PRESSION, ne flue pas dans les conditions de charge élevée et lors des importantes variations climatiques, stable de -20°C à +250°C
- LONGUE DUREE, ANTI USURE réduit le frottement métal sur métal, espace les nécessités de lubrifications fréquentes, prolonge la durée de vie des matériels.
- Lubrifiant propre, pratiquement **TRANSLUCIDE**, ne modifie pas l'aspect des supports délicats.
- ECONOMIQUE, rapidement disponible, ne coule pas, évite les pertes et gaspillages de lubrifiant.





LS MULTI s'utilise pour roues dentées, chaînes, convoyeurs, câbles de transmission, ensembles et articulations mécaniques à carter ouvert, axes et rotules directionnelles, mécanismes, axes de portières, glissières, crémaillères, charnières par les industries, les transports, la maintenance.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- Appliquer sur support sec propre, dépoussiéré.
- ♦ Agiter l'aérosol avant utilisation.
- ♦ Appliquer selon le cas par pulvérisation à 20-30 cm du support ou utiliser le prolongateur en cas d'accès difficile ou pour une application localisée plus précise.

RECOMMANDATIONS



H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/... P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 oC/122 oF

Contient HYDROCARBURES, C6, ISOALKANES, <5% N-HEXANE

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Toujours effectuer au préalable un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la tracabilité.

Nota: Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1088